



Retard intervention assurance

Par **thierry**, le **22/06/2012** à **12:56**

Bonjour, j'ai déclaré une fuite d'eau à mon assurance le 20 avril (fuite prise en charge), il a fallu attendre 1 mois et demi pour que l'assurance nous envoie un plombier qui a fait une réparation provisoire! voilà 2 semaines que le plombier est venu et tj pas de nouvelles.

avec toutes les obligations que l'on a envers les assurances, le fait d'être radié si l'on a trop de sinistre,

quels sont nos droits et recours en cas de délais non respectés (et là je ne parle pas de 2 jours, dans les conditions générales ils annoncent 24 à 48 heures et nous en sommes à 2 mois)

cordialement